

Note Méthodologique : Gestion et évaluation des risques industriels

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Identifier, analyser et maîtriser les dangers liés aux activités industrielles.
- Prévenir les accidents et protéger les salariés.
- Assurer la conformité réglementaire en santé-sécurité.
- Élaborer des plans d'action pour réduire les impacts d'incidents et pérenniser l'activité.

Point clé : La visite terrain est indispensable pour une évaluation complète; certaines phases (analyse documentaire) peuvent être menées à distance.

Objectifs de la mission

- Établir un diagnostic précis des risques en tenant compte des contraintes techniques, humaines et environnementales.
 - Vérifier la conformité réglementaire et repérer les écarts.
 - Définir et prioriser des actions correctives efficaces.
 - Améliorer les procédures internes et sensibiliser les équipes.
 - Réduire les accidents et leurs coûts; renforcer le pilotage des risques.
-

Périmètre / livrables attendus

- Inspection des installations dangereuses et visites terrain.
 - Évaluation des risques chimiques et physiques.
 - Analyse documentaire : procédures internes, document unique, rapports d'accidents et d'audits.
 - Formation/sensibilisation du personnel à la prévention (selon besoins).
 - Rapport de diagnostic préliminaire.
 - État des lieux réglementaire.
 - Plan d'action détaillé et priorisé.
 - Documents de suivi et reporting.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- Visites terrain, entretiens avec responsables opérationnels, collecte d'informations.
- Identification des situations à risques et causes possibles.
- Livrable: rapport de diagnostic préliminaire.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents normatifs, procédures internes, DUERP, rapports d'accidents/audits.
- Vérification de la conformité et identification des écarts.
- Livrable: état des lieux réglementaire.

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Élaboration de mesures techniques, organisationnelles et humaines adaptées.
- Priorisation selon gravité, fréquence, faisabilité et exigences réglementaires.
- Livrable: plan d'action détaillé.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre des recommandations.
- Suivi régulier, évaluation des progrès, ajustements des actions.
- Livrables: reporting de suivi et traçabilité des actions.

Planning / durée / jalons

Durée globale: de quelques semaines à plusieurs mois (selon taille du site et complexité). Phases sur site et à distance.

Phase / Jalon	Modalité	Livrable clé
Diagnostic initial	Visites terrain + entretiens	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire	Travail à distance	État des lieux réglementaire
Recommandations	Synthèse et priorisation	Plan d'action détaillé
Suivi	Accompagnement continu	Reporting de suivi

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise l'état des lieux via visites terrain et entretiens.
- Vérifie la conformité réglementaire et analyse les procédures.
- Élabore des recommandations et un plan d'action priorisé.
- Assure le suivi régulier et fournit un reporting clair; accompagne la mise en œuvre.

Client

- Fournit les documents nécessaires: DUERP, procédures, registres d'accidents, rapports d'audits.

- Garantit l'accès au site pour les visites terrain.
 - Met à disposition les responsables opérationnels pour les entretiens.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Document unique d'évaluation des risques (DUERP).
 - Procédures internes et documentation HSE.
 - Registres d'accidents et de sécurité; rapports d'accidents précédents.
 - Rapports d'audits antérieurs.
 - Documents normatifs applicables.
 - Accès aux installations, visites terrain et disponibilité des interlocuteurs opérationnels.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier et ajustements des actions en fonction de l'évolution des risques et des conditions de travail.
 - Reporting clair et transparent tout au long de la mission.
 - Hiérarchisation des recommandations selon gravité, fréquence, faisabilité et exigences réglementaires.
 - Visite terrain indispensable; certaines analyses menées à distance.
 - Formats d'intervention flexibles: audit complet, analyses ciblées, ateliers participatifs.
 - Traçabilité par des livrables standardisés: diagnostic, état réglementaire, plan d'action, reporting de suivi.
 - Évaluations périodiques possibles pour mise à jour des mesures.
-